

## 1. Informations générales

### 1.1. Kindernothilfe e.V.

Kindernothilfe (KNH) est une organisation de défense des droits de l'enfant fondée sur des valeurs chrétiennes. Depuis sa fondation en 1959, l'organisation s'engage pour que les enfants et les adolescents en situation de pauvreté et de marginalisation soient reconnus comme des sujets de droit. Jusqu'en 2020, le siège de Kindernothilfe en Allemagne et ses antennes en Autriche, en Suisse et au Luxembourg ont protégé, accompagné et renforcé les droits de 1,9 million d'enfants et d'adolescents grâce à 566 projets établis dans 33 pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et d'Europe.

Kindernothilfe met en œuvre des projets de sensibilisation, d'éducation et de plaidoyer en accord avec les politiques de développement. Les projets contribuent à la réalisation des droits de l'enfant par la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant. Au cours des dix dernières années, Kindernothilfe s'est concentré sur la promotion de l'approche basée sur les droits de l'enfant (CRA) afin de changer la vie des enfants pour le mieux sur le long terme.

Kindernothilfe vise à créer un monde dans lequel les enfants et les adolescents vivent une vie digne et jouissent de leurs droits sans être discriminés en raison de leur statut social, économique, politique ou de leurs croyances religieuses.

### 1.2. AMURT Haïti - KNH Organisation partenaire

AMURT-Haïti (Ananda Marga Universal Relief Team) est une organisation non gouvernementale qui se concentre sur le développement rural et la réponse humanitaire dans une perspective communautaire depuis 1998. Ses programmes visent à éliminer la pauvreté dans les communautés haïtiennes isolées par le biais de l'éducation intégrée, du développement rural et du soutien au développement de l'entrepreneuriat social. Au cours des 18 dernières années, AMURT a mené à bien divers programmes pour un montant de plus de 25 millions USD dans les domaines de l'urgence, de la résilience, de l'éducation et des associations d'épargne et de crédit, touchant plus de 150 000 bénéficiaires dans certaines régions de l'Ouest, du Centre, de l'Artibonite, du Nord, du Nord-Ouest et du Sud.

Soutenu par PAM, USAID, OCHA, l'UE et BMZ/KNH, les programmes ont porté sur la protection des bassins versants, les systèmes d'irrigation et d'eau potable, la reforestation, le renforcement des capacités communautaires, l'entrepreneuriat social, les chaînes de valeur rurales et la promotion d'une éducation progressive centrée sur l'enfant. Sa stratégie axée sur le développement de la chaîne de valeur du sel, avec le soutien de KNH/BMZ, a permis de moderniser la production et la transformation du sel, ainsi que le transport maritime. Ses interventions dans le domaine de l'éducation ont contribué à l'introduction de méthodologies progressives centrées sur l'enfant grâce au partenariat avec l'Université Quisqueya et le tout nouveau Center of Innovative Learning (InnovEd). Ses initiatives de protection des bassins versants ont permis de planter plus de 1,5 million d'arbres et de stabiliser et protéger des dizaines de milliers de mètres carrés de bassins versants critiques.

AMURT contribue à la modernisation de la chaîne de valeur du sel depuis 2005, en se concentrant sur des mesures en aval et en amont pour améliorer la production de sel, organiser les communautés de production de sel et introduire des méthodes modernes de transformation et de transport. L'approche en aval introduit des méthodes modernisées de production de sel avec des modèles de propriété à la fois coopératifs et traditionnels, afin d'accompagner les producteurs de sel traditionnels dans la modernisation de leurs bassins de sel et d'améliorer les canaux de transformation, de transport et de distribution dans le secteur. L'approche en amont se concentre sur l'élaboration active des stratégies et des partenariats nationaux pour encourager l'investissement dans les zones de production de l'Anse Rouge, ainsi que sur le soutien au modèle d'entrepreneuriat social de la production moderne de sel.

Au cours des dix dernières années, AMURT a mis en œuvre une série d'initiatives importantes concernant la chaîne de valeur du sel, en développant cinq composantes stratégiques distinctes mais intégrées :



Composante I : Protection des bassins versants

Volet II : Installation modernisée de production de sel (MSPF)

Composante III : Installation de traitement et d'expédition du sel (IMP)

Composante IV : distribution de sel

Composante V : Modernisation de la production traditionnelle de sel

L'objectif de ces cinq (5) composantes est un produit de sel marin iodé standardisé de qualité supérieure qui répond à 100% de la demande locale de sel comestible et industriel, et qui pénètre le marché de l'exportation grâce à des marques de produits fortes et bien reconnues et à une stratégie de distribution/marketing. Le résultat attendu est le renforcement de la chaîne de valeur du sel, la réduction du trouble de la carence en iode (TCI) et l'amélioration des moyens de subsistance et des conditions socio-économiques des communautés vulnérables du haut Artibonite.

### 1.3. Contexte général et contexte de travail :

AMURT-Haïti a soumis à KNH / BMZ en Allemagne un projet sur **l'établissement d'une chaîne de valeur pour les femmes productrices de sel à Anse Rouge**. Le projet sera mis en œuvre d'août/septembre 2022 à décembre 2025 dans la commune de Croix-des-Bouquets, département de l'Ouest, ainsi que dans la commune d'Anse Rouge, département de l'Artibonite.

L'indice de développement humain (IDH) place Haïti à la 170e position sur un total de 189 pays en fonction d'une série d'indicateurs liés à la qualité de vie, à la santé générale, à l'équilibre socio-économique, à la criminalité, etc. Les causes de ce niveau élevé d'extrême pauvreté en Haïti sont complexes et liées non seulement à la crise systémique et profonde du pays à tous les niveaux, mais aussi à la fragmentation et à la détérioration récentes de sa fibre politique, économique et sociale. L'indice de pauvreté est également élevé en raison du niveau élevé d'analphabétisme, d'une espérance de vie de 61,8 ans en 2019, d'une mortalité infantile élevée et de déséquilibres et de violences liés au genre. Une grande partie de la population n'a pas accès aux services de base tels que l'eau potable, l'électricité, la santé, une éducation abordable et de qualité, et les services d'assainissement.

En plus de ces facteurs d'origine humaine, Haïti reste extrêmement vulnérable aux risques liés aux catastrophes naturelles. Elle est considérée comme l'une des nations les plus exposées et les plus fragiles du monde aux impacts des catastrophes naturelles. Au cours de la dernière décennie, le pays a été dévasté par le tremblement de terre de 2010, les ouragans Sandy en 2012, Matthew en 2016, Irma et Maria en 2018, le tremblement de terre et l'ouragan Grace en 2021. Haïti reste très vulnérable aux tremblements de terre, aux cyclones et à la sécheresse liée aux phénomènes El Nino, au changement climatique et à la dégradation des terres due à la déforestation.

En plus de ces facteurs complexes, l'insécurité alimentaire est aggravée par les mauvaises performances du secteur agricole dominant, qui est largement basé sur la subsistance et souffre de la fragmentation et de l'inefficacité des chaînes de valeur productives. La dépendance à l'égard des importations alimentaires s'est accrue au fil des ans, la plus notable étant celle du riz, qui est passée de 24 % en 1992 à 83 % en 2019. Le prix des produits agricoles sur le marché a été largement déterminé par l'influence des obstacles à la logistique et au transport, des infrastructures médiocres et de la hausse des coûts du carburant, ainsi que par les coûts de production élevés dus au manque d'efficacité, à la fragmentation des chaînes de valeur, à la complexité des marchés et aux taux d'inflation élevés.

L'aggravation de la crise politique et économique et de l'insécurité, combinée aux conditions agro-climatiques et à la sécheresse persistante entraînant une baisse de la production agricole, a fait passer le nombre de personnes touchées à 4,4 millions d'ici la fin 2022. La hausse de l'inflation, qui affecte particulièrement les produits agricoles, continuera à avoir un impact dévastateur sur les familles les plus vulnérables. À ce contexte complexe s'ajoute la propagation rapide et incontrôlée de l'épidémie de Covid-19 dans le pays, qui a encore aggravé la crise économique et la situation d'insécurité alimentaire.



### Contexte de la santé et du sel iodé

Les estimations du gouvernement révèlent que moins de 5 % des ménages haïtiens ont accès aux SI, ce qui fait d'Haïti l'un des rares pays au monde où les TCI continuent d'affecter de manière disproportionnée un nombre très élevé de sa population. Selon les estimations du ministère haïtien de la Santé publique, plus de 50 % de la population haïtienne est touchée par les troubles de l'identité. Les statistiques sont encore plus alarmantes pour les nouveau-nés - environ 250 000 naissent chaque année avec une carence modérée à sévère en iode, ce qui les expose à un risque de déficience mentale parmi une série d'autres problèmes de santé.

Le manque d'innovation et de modernisation des méthodes de production de sel et des structures organisationnelles en Haïti a conduit à une pauvreté persistante et à l'isolement dans la région de l'Artibonite supérieure productrice de sel, ce qui a eu un impact négatif sur les efforts centralisés pour faire face à la crise de la DID, et a entraîné la région dans une spirale d'insécurité auto-entretenue, de vie de subsistance et de migration vers l'extérieur.

### Impact sur les enfants

Les enfants dont la mère ou eux-mêmes en tant que nourrissons manquent d'iode dans leur alimentation sont victimes d'une carence en nutriments aux effets débilissants mais facilement évitables. La carence en iode est directement liée à une perte de 10 à 15 % du QI, à des mortinaissances, à des troubles extrêmes du développement chez les enfants et à des goitres (hypertrophie de la glande thyroïde) chez les adultes (études de l'Initiative pour les micronutriments).

Les enfants dont les mères n'ont pas les capacités suffisantes pour couvrir les coûts de leur éducation, de leur alimentation et de leur santé subissent un stress psychosocial supérieur à la normale, en particulier en période de crise socio-économique ou environnementale. Les enfants dont les mères ne disposent pas d'un réseau pour les guider ou les soutenir souffrent énormément car ils ressentent intimement le stress et l'insécurité qui affectent leurs parents.

Dans les trois ans qui suivront sa mise en œuvre, le projet permettra d'enrichir en iode 18 000 tonnes de sel par an, soit le rendement annuel prévu des deux salines modernisées construites avec le soutien de BMZ/KNH. Cela équivaut à 60% de la quantité totale de sel iodé nécessaire à la population actuelle d'Haïti, soit 5 millions de personnes. Le projet aura un impact positif sur la santé et les résultats scolaires d'environ 800 000 enfants d'âge scolaire. En outre, le projet renforcera les capacités du programme d'incubateur de microcrédit soutenu par les revenus du sel, ce qui aura un impact positif sur la vie de 3 000 femmes et d'environ 7 000 enfants d'âge scolaire.

En 2012, le gouvernement haïtien a adopté une stratégie nationale pour le développement du secteur du sel en consultation avec les acteurs locaux et nationaux, les ONG et les représentants du secteur privé. AMURT a participé activement à la rédaction de la stratégie, en apportant son expérience et son expertise en matière de développement. La stratégie nationale encourage la stabilisation progressive de la chaîne de valeur du sel par le biais d'une approche intégrée équilibrée axée sur la transformation des méthodes de production et de distribution de bas en haut. La stratégie souligne l'importance des modèles commerciaux sociaux de production de sel modernisée, comme celui qu'AMURT est en train de développer, et insiste sur la nécessité de renforcer les capacités d'iodation et de traitement du sel dans les zones de production. Le projet proposé suit de près les recommandations de cette stratégie nationale, et renforce sa capacité à mettre en œuvre son approche progressive.

## **2. Brève description du projet**

### **2.1. Objectif préliminaire du projet**

L'objectif global est d'améliorer l'état de santé général et le bien-être en réduisant les troubles de l'identité en Haïti.



Le premier objectif du projet est de réduire les taux de TCI en Haïti, ce qui entraînera une amélioration des indicateurs de santé et de bien-être pour les enfants et les mères.

Le deuxième objectif du projet est d'améliorer les conditions et les opportunités socio-économiques des familles dans les zones isolées de production de sel de la commune d'Anse Rouge, en améliorant particulièrement la vie des enfants et des femmes.

L'initiative atteindra ces objectifs généraux grâce aux sous-objectifs suivants :

Objectif 1 - Fortification efficace du sel brut produit par les zones de production modernisées de l'Anse Rouge, aboutissant à un produit de qualité, le sel marin iodé et conditionné (SSI), répondant à toutes les normes de santé publique et de l'industrie.

Objectif 2 - Distribution efficace vers le marché final grâce à un réseau de distribution Route-to-market (RTM), à l'éducation et à la sensibilisation du public par TCI/SSI.

Objectif 3 - Renforcer les capacités des femmes récoltant le sel à Anse Rouge par le biais d'un programme d'incubation d'entreprises et d'une banque de développement de microcrédits.

## **2.2. Description du ou des groupes cibles et de la durée du projet**

2,600 femmes membres de groupes d'entraide (SHG) dans les communautés côtières de l'Anse Rouge ont accès au renforcement des capacités et aux microcrédits pour améliorer leurs moyens de subsistance et leurs capacités de leadership.

2,5 millions de consommateurs haïtiens (priorité donnée aux femmes enceintes et aux enfants en âge d'être allaités) ont accès à du sel iodé de haute qualité.

Le projet durera environ 3 ans et débutera en septembre 2022.

## **2.3. Résultats attendus**

- 18 000 MT de sel sont fortifiées, emballées et distribuées dans les 3 ans suivant leur mise en place.
- La santé et les résultats d'apprentissage d'environ 800 000 enfants en âge scolaire ont été influencés positivement, avec une baisse des taux de TCI.
- 2,600 femmes ont accès au renforcement des capacités et aux microcrédits et améliorent leurs moyens de subsistance et leurs capacités de leadership.

## **2.4. Premières approches des stratégies et des activités**

### Objectif 1

Le projet permettra de construire les éléments suivants dans le cadre de l'infrastructure de traitement

- Infrastructure de l'installation de traitement, y compris la dalle en béton, le toit du hangar, les bassins de lavage, le réservoir d'eau, le générateur électrique et l'unité d'énergie solaire.
- Toilettes, bureaux, salle à manger et salle de repos pour le personnel
- Équipement de traitement, y compris l'équipement d'iodation/fortification, l'unité d'emballage, la bande transporteuse et la presse à broyer le sel, et tout autre équipement utilisé pour traiter et emballer le sel.
- Laboratoire d'essais de qualité doté d'équipements permettant d'analyser des échantillons de sel et de s'assurer que le produit est conforme aux normes établies.
- Équipement de chargement et de transport, y compris les moyens de transporter le sel de la barge à l'installation de traitement, et de le charger sur des camions
- Quai - jetée en métal et en béton permettant l'accès à la barge et le déchargement du sel.
- Entrepôt pour stocker le produit avant de le transporter vers le marché
- Périmètre de sécurité, y compris les clôtures, le quartier des gardes de sécurité, les toilettes.
- Camion pour transporter le sel de l'entrepôt au marché



## Objectif 2

Le projet établira une logistique de distribution et un réseau de distribution de RTM à l'échelle nationale et à l'exportation, nécessaires pour que le produit du SSI soit distribué de manière sûre, rapide et efficace. Le réseau permettra au produit emballé d'atteindre le marché en utilisant des routes présentant des risques minimisés dans le contexte sécuritaire actuel en Haïti. Une composante distincte se concentrera sur la mise en place d'une campagne de sensibilisation et de prise de conscience ciblant les consommateurs haïtiens sur l'importance de l'TCI et du SSI, en utilisant principalement la radio, le téléphone et les messages sociaux multimédias.

## Objectif 3

Le projet mettra en place un programme de pépinière d'entreprises soutenu par les revenus générés par les activités de production et de distribution qui vise à renforcer les capacités des femmes entrepreneurs dans la région de production de sel d'Anse Rouge par le biais de formations et d'un accompagnement continu.

### **3. Objectif de l'étude de faisabilité**

L'étude de faisabilité est une condition préalable au financement par le ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ). L'objectif de l'étude de faisabilité est de fournir une base solide pour développer les stratégies du projet en une proposition de projet en identifiant les conditions préalables, les opportunités et les risques du projet.

L'étude de faisabilité pour le projet Mise en place d'une chaîne de valeur pour les femmes productrices de sel à Anse Rouge fait partie d'un processus de développement de projet participatif et se concentre sur une expérience d'apprentissage mutuel, qui permet à AMURT Haïti de guider ses actions pour atteindre les objectifs prévus et d'éviter les événements possibles qui pourraient affecter la réalisation et à KNH de suivre le développement du projet et de fournir un soutien optimisé à AMURT Haïti.

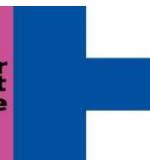
Les objectifs spécifiques de l'étude sont :

- Analyse du contexte, des problèmes et des défis qui en découlent, ainsi que du groupe cible et des parties prenantes.
- Examen critique du cadre conceptuel et des stratégies de projet prévues et fourniture d'une évaluation en ce qui concerne la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité (critères du CAD de l'OCDE).
- Recommandations sur les stratégies et les mesures du projet et fourniture d'alternatives aux stratégies, le cas échéant.
- Évaluation de la capacité de l'organisation partenaire AMURT Haïti et des organisations parties prenantes en vue de l'intervention prévue, en suggérant - si nécessaire et faisable - des mesures de renforcement des capacités pour l'organisation partenaire AMURT Haïti.

### **4. Méthodologie**

L'étude de faisabilité comprend une analyse documentaire et une recherche de documents stratégiques et politiques nationaux, de documents de référence, de documents de projets antérieurs, d'évaluations et d'études concernant la zone cible, la population cible et les approches et outils proposés.

Entretiens approfondis et/ou FGD avec des représentants des groupes cibles, d'autres parties prenantes et porteurs d'obligations, l'organisation partenaire et si possible avec des enfants de la population cible.



Sur la base du manuel du BMZ pour la mise en œuvre des études<sup>1</sup> de faisabilité, il est recommandé aux consultants de mettre en œuvre une méthodologie mixte (quantitative et qualitative) utilisant des approches participatives, incluant divers instruments et sources de collecte et d'analyse de données ainsi que les parties prenantes et les responsables concernés.

## 5. Portée de l'étude de faisabilité

### 5.1. Domaines de recherche et résultats attendus

**Analyse du contexte et du problème** - entre autres :

- ◆ Présentation du contexte économique, politique et social aux niveaux micro, méso et macro, y compris les données essentielles relatives au projet au niveau local.
- ◆ Identification des principaux problèmes sociaux, économiques, sanitaires, agricoles et environnementaux dans la zone ciblée.
- ◆ Identification et analyse des structures potentiellement existantes dans le contexte (institutions, groupes, etc.).
- ◆ Sur quels potentiels locaux, structures existantes (institutions, réseaux, organisations faïtières et autres) et mécanismes sociaux peut-on s'appuyer ? Quelles sont les lacunes du système qui ont été identifiées ?
- ◆ Existe-t-il déjà une approche ciblant le problème ? Quels en ont été les résultats ?
- ◆ Quelles autres conditions sous-jacentes, par exemple la dynamique des conflits, doivent être prises en compte pour comprendre le problème ?

**Analyse des groupes cibles et des parties prenantes** - reflétant également la situation des enfants et des adolescents - entre autres :

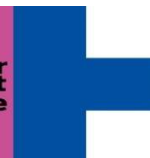
- ◆ Qui sont les acteurs concernés au niveau local, régional et national ? Quels sont leurs rôles, fonctions, responsabilités et attentes par rapport aux objectifs du projet ?
- ◆ Quels critères sont utilisés pour sélectionner le groupe cible ?
- ◆ Quelles sont les caractéristiques du groupe cible qui doivent être prises en compte dans la formulation du projet ?
- ◆ Quelle est la compréhension du problème par les groupes cibles ? Y a-t-il une compréhension commune ?
- ◆ Quelles sont les forces que le groupe cible a déjà été en mesure de développer par rapport au problème et comment ces forces pourraient-elles être promues de manière plus ciblée ?

**Analyse des stratégies du projet** - entre autres :

- ◆ Quels besoins peuvent être dérivés des défis identifiés et comment ont-ils été déterminés ?
- ◆ Quels changements sont prévus après l'achèvement du projet ?
- ◆ Dans quelle mesure les stratégies décrites dans le programme peuvent-elles produire les effets escomptés aux différents niveaux (local, régional, national) ? L'objectif global d'une couverture de 60 % de la consommation totale de sel est-il réalisable ?
- ◆ Analyse de la viabilité de l'hypothèse selon laquelle si le sel iodé est produit, il sera acheté, ainsi que des développements ultérieurs tels que l'établissement d'un réseau de commercialisation, etc. dans le contexte haïtien.
- ◆ Quels obstacles peuvent être identifiés dans les stratégies, le cas échéant ?
- ◆ Quelle est l'efficacité de l'interaction prévue avec les parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales ? Comment la stratégie s'intègre-t-elle dans les stratégies gouvernementales ?
- ◆ Quels sont les obstacles à la réalisation de l'objectif global du point de vue gouvernemental, mais aussi en termes d'infrastructure et de logistique ?

<sup>1</sup> Engagement global. (2021). Handreichung zur Durchführung von Machbarkeitsstudien. Disponible sur <https://bengo.engagement-global.de/downloads.html>





- ◆ Dans quelle mesure les synergies possibles avec les interventions soutenues par d'autres donateurs ou programmes sont-elles utilisées ?
- ◆ Dans quelle mesure les aspects relatifs à la sensibilité aux questions de genre, à l'inclusion des personnes handicapées, à la sensibilité culturelle, à la sensibilité aux conflits et aux droits de l'homme seront-ils soutenus ?

**Analyse de la durabilité et des risques** - entre autres :

- ◆ Comment la durabilité des résultats et des impacts peut-elle être assurée et renforcée (au niveau institutionnel, économique, social et environnemental) ?
- ◆ Quels sont les rôles et les responsabilités des institutions gouvernementales et/ou de la société civile en matière de durabilité ?
- ◆ Quelles conséquences et quels impacts négatifs pourraient résulter de la mise en œuvre du projet ?
- ◆ Quelles mesures d'atténuation des risques pourraient être appliquées (par exemple, " Ne fais pas de mal ", etc.) ?

**Évaluation des capacités de l'organisation partenaire AMURT Haïti** - entre autres :

- ◆ Quelle est l'expérience du partenaire en matière de travail sur le problème spécifié dans la communauté ?
- ◆ Quelles sont les compétences et expériences (institutionnelles, professionnelles, personnelles, financières) dont dispose AMURT Haïti pour mettre en œuvre le projet ?
- ◆ Quelles compétences conceptuelles, méthodologiques et politiques doivent être renforcées au niveau individuel et collectif dans l'organisation partenaire ?

**5.2. Critères pour l'étude de faisabilité**

L'étude de faisabilité du programme global prévu doit se fonder sur les critères du CAD de l'OCDE. Ceux-ci doivent être compris comme un cadre global dans lequel les questions pertinentes peuvent être classées par ordre de priorité.

**Pertinence - dans quelle mesure le projet proposé fait-il l'affaire ?**

- ◆ L'approche prévue pour le projet aborde-t-elle un problème de développement important ou un goulet d'étranglement crucial pour le développement du pays partenaire ou de la région du projet ?
- ◆ L'orientation, la priorisation et les objectifs (approche) du projet prévu sont-ils alignés sur les groupes cibles et clairement définis ?
- ◆ Dans quelle mesure les objectifs et la conception de l'intervention prennent-ils en compte de manière adéquate les besoins spécifiques des groupes cibles et les obstacles structurels dans la région du projet, le partenaire/institution, les programmes politiques ?
- ◆ Les normes et standards de l'approche sont-ils compatibles avec ceux des groupes cibles ?
- ◆ Le projet est-il conçu de manière à tenir compte des conflits (principe du " Ne fais pas de mal ") ?

**Cohérence - L'intervention est-elle bien adaptée ?**

- ◆ Dans quelle mesure l'intervention prévue est-elle alignée sur les plans de développement régionaux et communautaires et sur les besoins des communautés ?
- ◆ Dans quelle mesure les activités prévues sont-elles cohérentes avec les principes des droits de l'homme (inclusion, participation), les conventions et les normes/directives pertinentes ?
- ◆ Dans quelle mesure existe-t-il des synergies et des liens entre le projet prévu et d'autres interventions du même acteur (organisation) et d'autres acteurs ?



- ◆ Quelles sont les similitudes ou les chevauchements entre les groupes cibles et les projets d'autres acteurs dans le même contexte ? Dans quelle mesure l'intervention crée-t-elle une valeur ajoutée et évite-t-elle les doublons ?

**Efficacité - Quelle approche du projet peut le mieux atteindre les objectifs ?**

- ◆ Les relations de cause à effet (y compris les hypothèses) sont-elles plausibles ? Quels effets négatifs pourraient se produire ?
- ◆ L'approche méthodologique choisie est-elle adaptée au contexte et suffisante pour atteindre l'objectif du projet ? Des alternatives sont-elles nécessaires ?
- ◆ À quel niveau (approche à plusieurs niveaux) des mesures supplémentaires doivent-elles être envisagées pour accroître l'efficacité ?
- ◆ Comment les changements sont-ils mesurés ? Quels indicateurs (champs) sont les mieux adaptés à cette mesure ?

**Efficiace - L'utilisation prévue des fonds par le projet semble-t-elle économique par rapport à la réalisation des objectifs ?**

- ◆ Sur la base des objectifs définis, quels types de ressources de tous types sont nécessaires pour obtenir un équilibre coût-bénéfice adéquat avec toute l'aide de l'intervention.
- ◆ Dans quelle mesure les mesures prévues peuvent-elles être mises en œuvre avec les fonds et les effectifs budgétisés pendant la période prévue ?
- ◆ Dans quelle mesure les dépenses prévues sont-elles utilisées de manière économique et les investissements, les dépenses de fonctionnement et le personnel sont-ils proportionnés aux objectifs visés et adaptés au contexte/local ?

**Pertinence/impact global sur le développement - Dans quelle mesure le projet prévu contribue-t-il à la réalisation d'impacts globaux sur le développement ?**

- ◆ Quelle contribution particulière l'objectif du projet (résultat) apporte-t-il au but général (impact) ?
- ◆ Dans quelle mesure le projet prévu est-il structurant, exemplaire et efficace à grande échelle ? À quels niveaux les normes ou les structures seront-elles modifiées ?

**Durabilité - Estime la mesure dans laquelle les effets positifs continueront d'exister après la fin du projet.**

- ◆ Dans quelle mesure les impacts positifs (sans autre financement externe) se poursuivront-ils après la fin du projet ?
- ◆ Comment la durabilité des résultats et des impacts peut-elle être assurée et renforcée (structurellement, économiquement, socialement, écologiquement) ?
- ◆ Quelles capacités à long terme sont créées au sein du groupe cible afin de pouvoir poursuivre les mesures mises en œuvre par leurs propres moyens ?
- ◆ Quels changements positifs (comportement de rôle, mécanismes, réseaux et autres) favorisent la société civile à long terme ?
- ◆ Quels sont les risques personnels pour les exécutants, les risques institutionnels et contextuels qui influencent la durabilité et comment les minimiser ?

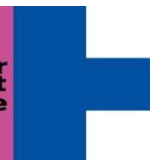
**6. Livrables de la consultance**

Un rapport de démarrage décrivant l'objectif de l'étude et l'approche prévue (y compris les outils et les méthodes prévus) après avoir accepté la consultance, lu les documents pertinents du projet et rencontré le personnel concerné.

Un projet de rapport d'étude de faisabilité (version électronique) doit être soumis dans les deux semaines suivant la fin de la phase de terrain.

Un rapport d'étude de faisabilité qui résume les résultats de l'analyse menée au regard des aspects décrits ci-dessus (contexte, groupe cible, stratégies de projet, durabilité/risques et directives de





financement de l'IKU). Le rapport d'étude de faisabilité ne doit pas dépasser 30 pages au maximum. Le rapport doit être rédigé en anglais (de préférence). Un rapport en français peut être convenu avec AMURT Haïti et KNH. Le rapport de l'étude de faisabilité doit contenir :

- **Résumé** des conclusions et des recommandations (max. 2 - 3 pages)
- **Introduction** avec présentation du but et de l'objectif de l'étude, un bref CV du consultant, les services fournis, des informations sur la méthodologie (décrivant le processus, y compris les réalisations et les limites de l'étude) et les participants à l'étude (max. 2 - 3 pages)
- Une **section** divisée en **domaines de recherche** (y compris le contexte, les capacités de l'organisation chargée de la mise en œuvre, les besoins des groupes cibles) pour présenter les principales données collectées, leur analyse et les résultats/réponses aux questions soulevées de manière structurée (10 à 12 pages maximum)
- Une **section d'évaluation finale** selon les critères du CAD de l'OCDE : pertinence, efficacité, efficience, pertinence/impact global, durabilité (5 à 7 pages maximum).
- **Conclusions**
- **Section de recommandation finale** fournissant des recommandations détaillées pour les stratégies/concept et les mesures du projet, ainsi que des alternatives aux stratégies proposées, le cas échéant (min. 5 pages).
- **Annexes**

Les résultats de l'étude doivent être soumis à Pierre-Hugue Augustin (KNH Haïti), Anne Hamdorf (KNH Allemagne) et Demeter Russafov, directeur d'AMURT Haïti.

## 7. Consultant ou équipe de consultants

L'équipe de consultants devra justifier de qualifications académiques M.A (professionnel en sciences sociales, environnement, développement, économie, agriculture et/ou facultés similaires) et d'une expérience en matière d'études de faisabilité. En outre, ils devront apporter :

- Connaissance du contexte et des développements politiques, sociaux, économiques et culturels actuels en Haïti.
- Connaissance de la situation thématique en Haïti, notamment en ce qui concerne l'axe thématique du projet.
- Expérience en matière d'études de marché
- Connaissances de niveau expert sur la planification participative de projets, la rédaction de propositions, les approches basées sur les droits et les droits de l'enfant.
- Expérience dans la réalisation d'études de faisabilité similaires
- Expertise avérée dans le domaine du suivi de l'impact, du climat, du plaidoyer, de la théorie du changement.
- Avoir une expérience d'au moins cinq ans dans les domaines susmentionnés.
- Expérience de la conception d'outils de collecte de données et de l'analyse de données au sein d'ONG/INGO.
- Avoir une expérience des approches et des outils de suivi participatif
- Une expérience de travail avec des projets financés par le BMZ est un avantage.
- Capacité à communiquer couramment en anglais (de préférence) et/ou en français. Des compétences de communication en créole haïtien seront un atout.
- Disponibilité entre février et mars 2022

## 8. Calendrier

L'étude doit être réalisée en février/mars 2022. L'élaboration de l'étude de faisabilité aura une durée maximale d'environ 4 semaines et commencera le plus tôt possible, au plus tard le 20 février 2022.



Le rapport (provisoire) doit être disponible au plus tard le 25 mars 2022. Le délai de réalisation de l'étude de faisabilité devrait être d'environ 20 jours ouvrables.

## 9. Proposition et contrat

AMURT Haïti soutiendra si nécessaire les recherches du consultant. Le contrat sera signé avec KNH Haïti.

Une lettre d'intérêt doit être soumise avec une proposition technique et financière, qui doit inclure une description détaillée de la méthodologie et des approches proposées, un plan de travail et, en plus des honoraires, toutes les dépenses encourues par les chercheurs pour la réalisation de l'étude.

Le budget de la proposition financière doit être présenté en détail, c'est-à-dire en indiquant les jours/consultants pour chaque activité (notamment les honoraires des consultants, les dépenses de collecte de données sur le terrain ventilées par membres de l'équipe, le nombre de jours, les honoraires par membre de l'équipe) et en ventilant les autres dépenses (voyages, communication, frais administratifs, etc.).

Veillez envoyer votre candidature comprenant la lettre d'intérêt, le CV des consultants/membres de l'équipe d'enquête impliqués, la proposition technique et financière et le(s) échantillon(s) d'études similaires avant le 12 février 2022 aux personnes de contact :

KNH Haïti - Pierre Hugue Augustin - pierre-hugue.augustin@kindernothilfe.com

KNH ALLEMAGNE - Anne Hamdorf - anne.hamdorf@knh.de

AMURT Haïti - Demeter Russafov - demeter@amurthaiti.org.

Les propositions reçues seront analysées par un comité de sélection composé des personnes impliquées dans le projet. AMURT Haïti et KNH Haïti/Allemagne se réservent le droit d'accepter ou de rejeter une ou toutes les propositions sans en donner la raison. Seuls les consultants présélectionnés seront contactés.